

Quelques questions sur le bail commercial

Par **midoula**, le **29/11/2020** à **20:30**

Bonjour,

J'ai quelques questions à poser au sujet du bail commercial.

Quelle est la durée légale d'un bail commercial? (article de loi)

Le loyer d'un bail commercial est-il librement négociable?

La clause interdisant la sous location du bail commercial est-elle licite? (article de loi)

Merci d'avance.

Par **Isidore Beautrelet**, le **30/11/2020** à **07:23**

Bonjour

L.145-4 C. com

[quote]La durée du contrat de location ne peut être inférieure à neuf ans.[/quote]

L.145-31 C.com

[quote]Sauf stipulation contraire au bail ou accord du bailleur, toute sous-location totale ou partielle est interdite.

En cas de sous-location autorisée, le propriétaire est appelé à concourir à l'acte.[/quote]

Ainsi une clause interdisant la sous-location est parfaitement légale. Elle serait même superflue car la sous-location est par principe interdite.

Pour le loyer, tout est très bien expliqué ici <https://www.service-public.fr/professionnels-entreprises/vosdroits/F31925>

